

L'UNSA

VOUS ACCOMPAGNE!

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION CENTRALE

Elections du 1^{er} au 8 décembre 2022

Par vote électronique



**POUR UN SYNDICALISME SANS DÉMAGOGIE
REFLECHIR, AGIR ET CONSTRUIRE ENSEMBLE**

Entre le 1^{er} et le 8 décembre 2022 vous serez amenés à élire vos représentants dans le nouveau Comité social de l'administration centrale.

Premier syndicat représentatif du ministère en charge de la santé, de la prévention et des solidarités.

L'UNSA c'est :

- Des élus à tous les niveaux : national, régional, départemental,
- Des représentants syndicaux à votre écoute et proches de vous, engagés dans la défense des métiers et pour de meilleures conditions de travail.
- Un syndicat responsable dans son action et autonome dans ses prises de décisions.

POURQUOI EST-IL SI IMPORTANT DE VOTER POUR LE CSA D'ADMINISTRATION CENTRALE :

Les revendications et combats de l'UNSA pour les agents de l'Administration Centrale

- Mettre fin à des années de baisse des effectifs.
- Fixer et appliquer des référentiels d'emploi minimum par grandes missions et directions.
- Préserver le pouvoir d'achat de tous par une augmentation d'au moins 10 % de la valeur du point d'indice de la fonction publique.
- Réévaluer significativement les régimes indemnitaires de tous les fonctionnaires gérés par le ministère de la santé, notamment les socles IFSE du RIFSEEP ainsi que les primes des agents contractuels.
- Généraliser les 3 jours de télétravail par semaines pour les agents qui en font la demande.
- Favoriser davantage la promotion interne, rendre effectif le droit à la formation et assurer plus de transparence dans l'application des Lignes Directrices de Gestion (LDG) en matière de promotion et de mobilité.
- Mener une politique plus soutenue de prévention du mal être au travail et des discriminations professionnelles de toutes natures.

Le déménagement à TOODS L'UNSA SERA VIGILANTE

Dès l'annonce du déménagement de certaines directions du ministère, l'UNSA s'est attachée à préserver au maximum l'intérêt des agents en demandant que le nouveau site choisi se situe dans Paris intra-muros, tout en restant aisément accessible depuis Duquesne.

Elle a pris acte que la résiliation du bail par le nouveau propriétaire des locaux du site Montparnasse rendait inéluctable le déménagement sur autre site et que le choix de l'immeuble TOODS, dans le XVème arrondissement, était une solution de moindre mal.

Ce faisant, elle a posé l'exigence que cette opération n'entraîne pas de détérioration des conditions de travail des agents.

Elle a notamment obtenu l'engagement de l'administration que les agents soient consultés et se déterminent sur la base du volontariat pour les bureaux de plus de 3 personnes !

En attendant que cet engagement se concrétise, l'UNSA s'est abstenue sur le vote relatif à la première phase du déménagement et a voté favorablement à la désignation d'un expert indépendant pour accompagner les OS jusqu'à l'installation des agents dans leurs nouveaux locaux !

Ressusciter le service de MEDECINE DE PREVENTION : Une URGENCE pour l'UNSA

En état de déliquescence par manque de moyens et d'effectifs, ce service ne peut quasiment plus assurer ses missions consistant à éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des agents.

Pour l'UNSA, il est plus qu'indispensable d'être en capacité d'assurer et de garantir une qualité de vie au travail. Veiller à la santé, à la sécurité, à l'amélioration des conditions de travail des salariés est une nécessité à part entière, notamment pour amortir, le cas échéant, les effets collatéraux des évolutions administratives et autres déménagements !

L'UNSA exige également qu'une discussion de fond sur le fonctionnement de ce service soit abordée dès l'installation des nouvelles instances, à défaut d'avoir pu avoir lieu dans l'actuel CHSCT en présence du médecin de prévention.

Des valeurs qui donnent du sens à notre engagement

Équité

Nous veillons à ce que les choix de mobilité et d'avancement soient conformes aux règles contenues dans les lignes directrices de gestion (LDGI). Nous agissons pour des processus de mobilité et de promotion justes.

Écoute et médiation

Nous écoutons chacun et portons attention à ses besoins. Nous agissons dans le but de concilier l'intérêt des agents et celui des ministères.

Transparence

Nous informons tous les agents, qu'ils soient en poste au sein des ministères sociaux ou à l'extérieur.

Notre priorité :

Défendre et promouvoir vos droits

Notre ADN :

Être proche de vous

Notre méthode :

Vous informer, vous former et vous accompagner

Notre exigence :

Améliorer votre situation de travail

Notre ligne :

Négocier, proposer et agir pour vous



Nos candidats pour vous représenter

Prénom	Nom	Corps	Affectation	Prénom	Nom	Corps	Affectation
Alain	OLMOS	AAE	DRH	Valentin	AMANI	AAE	DAJ
Pascal	LEPRÊTRE	Contractuel	DGS	Rita	PULVAR-DADY	SA	DGT
Léonide	CÉSAIRE	IT	AC/TRAVAIL	Nathalie	DE BORTOLI	Adjointe Adm	DGS
Jean-Pierre	SÉVÈRE	IASS	DRH	Jean-Paul	MORCLETTE	Adjoint Tech	DDC
Sophie	JACQUOT-GAUTIN	Adm État	DAJ	Geneviève	OLIVIER	AAE	DDC
Sylvie	ROUMEGOU	SA	DRH	Fatima	GUEMIAH	SA	DGCS
Bruno	CHAMPION	PHISP	DGS	Mourad	BOUGUERRA	Adjoint Tech	DDC
Sébastien	LESTERLE	IGS	DGS	Marie	FONTAINE	Contractuelle	DGS
Caroline	PAUL	Contractuelle	DGS	Laurence	DELPLA	SA	DGOS
Marie-Aimée	LEBLANC	SA	DICOM	Pierre	BESOMBES	AAE	DFAS
Bénédicte	DAUSSY	SA	DFAS	Nathalie	HENRY	Adjointe Adm	DSS